



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Cabinet
Direction des sécurités**
Service interministériel de défense et de protection civile

Message d'activation
Qualité de l'air

Épisode de pollution de l'air en cours dans le département de l'Allier

SEUIL D'ALERTE

EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE – 25 FEVRIER 2021

Jeudi 25 février 2021 à 15h00, madame la préfète de l'Allier vous informe qu'un épisode de pollution atmosphérique de type « particules fines en suspension » est en cours sur le département de l'Allier.

Activation de la procédure préfectorale : le département de l'Allier est placé en situation d'alerte de niveau N1. Cette procédure prévoit :

-des mesures prescriptives prises par arrêté préfectoral (à voir pour le détail des mesures) :

-des recommandations sanitaires et comportementales (voir pièce jointe).

L'intégralité des prescriptions et recommandations est consultable sur le site Internet de la préfecture :
<http://www.allier.gouv.fr/>

Les médias sociaux sont renseignés via :

-le compte Twitter de la préfecture <http://twitter.com/prefet03>

-le compte Facebook de la préfecture

<https://www.facebook.com/Préfet-de-lAllier-1386969134895965/?fref=ts>

Pour plus de détails sur la qualité de l'air, consulter le site d'Atmo Auvergne – Rhône-Alpes : <http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>